# Sources et méthodes

## **Enquête Patrimoine 2010**

Appelées « Actifs financiers » en 1986 et 1992, puis « Patrimoine » en 1998, 2004 et 2010, les enquêtes Patrimoine décrivent les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages.

Ces enquêtes observent en évolution la distribution des patrimoines des ménages et les taux de détention des différents actifs patrimoniaux. Elles apportent aussi des informations très complètes sur les facteurs explicatifs des comportements patrimoniaux : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière.



# Le champ et l'échantillon de l'enquête Patrimoine

## Le plan de sondage

En 2010, l'enquête Patrimoine a été réalisée en métropole et, pour la première fois, à la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique. Son échantillon a été tiré dans les **enquêtes annuelles de recensement** ou dans des sources transmises à l'Insee en vertu de l'article L 135 D du livre des procédures fiscales, selon un plan de sondage stratifié

Afin de permettre l'étude fine des inégalités de patrimoine et celle du patrimoine des ménages aisés, comme celle du patrimoine professionnel, les critères de stratification du sondage tiennent notamment compte de la structure de revenus des ménages, de leur niveau de vie ou de l'importance de leur patrimoine. Les surreprésentations qui en découlent permettent d'améliorer notablement la précision des résultats de l'enquête.

Au total, un peu plus de 21 500 logements ont été tirés au sort et 15 006 **ménages** ont effectivement répondu à l'enquête.

## La qualité des résultats issus de l'enquête

Comme pour toute enquête, la qualité des résultats de l'enquête Patrimoine 2010 dépend d'abord du bon déroulement de la collecte, mais aussi des traitements effectués sur les données recueillies.

#### Le mode de collecte

L'enquête est constituée d'un questionnaire informatisé, déroulé sur ordinateur portable en face à face par un enquêteur selon le procédé Capi (collecte assistée par informatique). Il est composé d'une partie principale traitant du patrimoine et de ses déterminants et d'un module secondaire, choisi aléatoirement parmi les trois proposés, habitudes de consommation, aversion au risque et patrimoine immatériel, social et symbolique.

Il est demandé aux enquêteurs d'interroger la personne la plus au courant de la gestion du ménage. L'entretien peut avoir lieu en présence de plusieurs membres du ménage, mais la **personne de référence** ou son conjoint doivent au moins être présentes.

L'entretien dure en moyenne un petit peu plus d'une heure ; il peut prendre un peu plus de temps si le ménage détient beaucoup de patrimoine et/ou du patrimoine professionnel. Dans ce cas, une deuxième visite est proposée au ménage, de manière à limiter la durée d'entretien.

La collecte des montants de patrimoine est délicate : les ménages peuvent ne pas avoir d'idée très claire des sommes qu'ils détiennent ; ils peuvent aussi ne pas souhaiter en donner une estimation précise. Pour pallier cette difficulté, l'enquêteur a la possibilité de saisir un montant en clair (en euros ou en francs) s'il est donné spontanément par le ménage ou bien de proposer au ménage des tranches, l'idée étant de récolter une information, même moins précise, avant tout. Les cartes, comportant les tranches de montants dans lesquelles le ménage doit se situer, ont toutes été construites de manière à être adaptées au produit (prise en compte des plafonds de dépôt par exemple) et à permettre une déclaration en euros ou en francs. Pour les produits pour lesquels les encours peuvent être très importants, une 2ème carte a été construite de manière à préciser la réponse des ménages se situant dans la dernière tranche (450 000 euros ou plus), sans « effrayer » les ménages détenant beaucoup moins.



Dans le cas où le ménage interrogé ne connaît pas les montants qu'il détient sur tel ou tel type d'actif<sup>1</sup>, une « reprise » est automatiquement proposée. L'enquêteur laisse alors au ménage un questionnaire papier qu'il a pré-rempli, charge au ménage de le compléter ensuite avec les informations manquantes. Ces dernières sont collectées lors de la 2<sup>ème</sup> visite éventuelle ou par téléphone.

## La qualité de la collecte

La collecte de l'enquête s'est déroulée d'octobre 2009 à mars 2010. A l'issue de la collecte, en tenant compte des « logements éclatés » ², l'enquête Patrimoine a porté sur 24 315 logements. Sur cet ensemble de logements dont les occupants ont été contactés, 2 813 (soit 11,6 %) se sont avérés « hors champ », c'est-à-dire qu'ils ne correspondaient finalement pas à des résidences principales. Parmi les 21 502 logements restants dans le champ, 15 006 (soit 69,8 %) sont considérés comme répondants.

La non-réponse comprend les ménages qui ont refusé l'enquête ou qui ont interrompu définitivement l'entretien bien avant la fin, ceux que l'enquêteur n'est pas parvenu à joindre, les absents de longue durée ou encore les personnes inaptes à répondre. Parmi les questionnaires interrompus avant la fin, une partie a été conservée, celle dont les ménages avaient répondu au minimum au recensement des actifs et passifs.

#### Les redressements

Comme pour toutes les enquêtes réalisées auprès des ménages, le redressement des résultats de l'enquête a deux objectifs principaux : compenser le biais introduit par la non-réponse et réduire autant que possible les fluctuations d'échantillonnage.

#### A - La correction de la non-réponse

La non-réponse n'étant pas répartie de manière aléatoire, elle introduit un biais dans les poids de sondage et donc dans les résultats de l'enquête.

Pour corriger ce biais, la méthode des scores a été choisie : on a estimé la probabilité de réponse de chaque ménage par un modèle logit, puis on a constitué des ensembles de ménages de probabilité de réponse semblable, grâce à des méthodes d'analyse des données. On a multiplié alors les poids des répondants de chacun de ces ensembles par l'inverse du taux de réponse de l'ensemble.

#### B - Le redressement pour fluctuations d'échantillonnage

Quand un échantillon est tiré au sort pour une enquête, il est fréquent que l'échantillon obtenu ne soit pas exactement représentatif de la population de référence, au regard de certains critères importants pour le sujet de l'enquête. Il faut alors tenir compte de cet aléa d'échantillonnage et en particulier de l'évolution sociodémographique.

Les fluctuations d'échantillonnage peuvent être redressées par une modification des poids des individus de l'échantillon. Corriger ainsi les fluctuations d'échantillonnage suppose d'avoir des informations issues d'une autre source que l'enquête et de meilleure qualité ou mieux encore de la « vraie » valeur. La principale autre source utilisée ici est l'enquête Emploi en continue de l'Insee (enquête de 2008) : elle est en effet la plus importante enquête auprès des ménages de l'Insee.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On parle de « logement éclaté » lorsque, par exemple, on a tiré dans la base de sondage un appartement, que l'on retrouve transformé ou « éclaté » en deux logements de plus petite taille au moment de la collecte.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sont concernés par la reprise l'ensemble du patrimoine professionnel exploité professionnellement par le ménage, l'épargne salariale, le plan d'épargne populaire (PEP), le plan d'épargne retraite populaire (Perp), les produits d'épargne retraite, l'assurance-vie, le plan d'épargne en action (PEA) et le compte-titres ordinaire.

La méthode utilisée pour ce redressement est celle du « calage sur marges » : les poids corrigés (ceux issus de la correction pour non-réponse exposée ci-dessus) de chaque répondant sont modifiés de sorte que, par exemple, le nombre de personnes de même sexe et de même âge (tranches d'âge décennales) estimé par l'enquête Patrimoine soit égal au nombre de personnes de même sexe et de même âge connu par ailleurs (d'après les informations issues des quatre trimestres de l'enquête Emploi en continu pour 2008). En effet, l'enquête Patrimoine détaille l'individualisation de la détention d'actifs financiers dans le ménage : il faut donc caler l'enquête sur la structure sexe-âge des individus composant le ménage. Mais le calage ne s'est pas limité à ces deux seules variables : comme pour les enquêtes précédentes, d'autres informations ont été utilisées, grâce à la richesse des données disponibles dans les sources annexes, dont l'enquête Emploi en continu.

Au moment de la réalisation de l'enquête Patrimoine, 27 860 408 ménages habitaient en France (sources : enquête Emploi, EAR). L'enquête Patrimoine ainsi redressée est représentative de l'ensemble des ménages.

